

vivre et devenir

Le Mag

mars 2023 #11

Étude famille : Petite enfance et handicap



Dossier P. 06-08



Actualités associatives
Enquête satisfaction
des collaborateurs

P. 03

Un établissement à la Une
Un lieu d'accueil pour enfants
doublement vulnérables

P. 09

Actualités établissements
Voiturette sans permis

P. 13



Par Marie-Sophie Desaulle
Présidente

Apporter des réponses adaptées et inclusives

L'année 2023 démarre avec deux ouvertures d'établissements au sein de Vivre et devenir qui illustrent des axes complémentaires de notre politique de développement : les situations complexes et la création de réponses inclusives.

L'ouverture d'une unité renforcée d'accueil de transition à Villepinte (Seine-Saint-Denis) se destine à accompagner 6 personnes adultes ayant des troubles du spectre de l'autisme conséquents, sortant d'une hospitalisation. La mission de ce service, rattaché à la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Saint-Louis, sera d'aider ces personnes à retrouver leur équilibre afin de pouvoir retourner dans leur établissement d'origine ou chez leurs parents. Il s'agit d'un projet innovant qui permettra de fluidifier leur parcours, jusqu'alors sans solution satisfaisante.

La deuxième ouverture, également à Villepinte, permettra d'accompagner 15 enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme. La création de ce service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) bénéficiera de l'expertise de notre Pôle autisme Seine-Saint-Denis. Il s'agit de proposer un accompagnement dans tous les lieux de vie de l'enfant - école, famille, centre de loisirs - sur un territoire jusqu'alors dépourvu de ce type de service.

La question des parcours et des réponses adaptées se trouve également au cœur du dossier central de ce magazine consacré à une étude sur la petite enfance et le handicap. Grâce au soutien de la Région Île-de-France, nous avons pu interroger 24 familles d'enfants en situation de handicap âgés de moins de 6 ans afin d'explorer leur vécu et leurs besoins. Nous avons ensuite rencontré 18 structures proposant des démarches novatrices. Notre objectif : croiser les attentes des familles et les réponses apportées afin de préfigurer des solutions qui renforceront le pouvoir d'agir des enfants et leurs parents et œuvreront à une société plus inclusive.

Actualités associatives 03 / 05

- > Ouverture de deux nouvelles structures
- > Enquête satisfaction des collaborateurs
- > Nouveau dossier « usager » informatisé
- > Inspir'Actions : 36 projets présentés

Dossier 06 / 08

- > Petite enfance et handicap

Un établissement à la Une 09

- > Accueillir les enfants doublement vulnérables

Ils s'engagent à nos côtés 10

- > Campagne de dons de Noël
- > Terrea et Lidl - Centre culturel Van Gogh
- > Fondation Bettencourt Schueller - IME Marie-Auxiliatrice

Actualités des établissements 11 / 14

- > Course Auxilium. Inscrivez-vous !
- > Réseau social Familizz : adoption par 3 nouveaux établissements
- > Gestion de crise : grâce au escape game
- > Dessiner ses émotions au Foyer Sainte Chrétienne
- > Cap JO 2024 - Vivre et devenir et l'AEHM se mobilisent
- > Voiturette sans permis : Accéder à l'autonomie
- > Habitat inclusif : Une solution qui marche

Inspir'Actions ... des initiatives inspirantes 15

- > Abeilles et inclusion : des jeunes experts en apiculture
- > La Trocante : donner une nouvelle vie aux jouets

Portrait 16

- > Saana Deny : améliorer l'impact environnemental de l'association



Directeur de la publication : Marie-Sophie Desaulle
 Rédactrice en chef : Nicole Faurite
 Coordination : Viviane Tronel
 Comité de rédaction : Brigitte Rischard, Philippe Montupet
 Ont contribué à ce numéro : Jean-Marie Creff, Delphine Godard, Pauline Rondeau, Vanessa Sanchez, Marine Taverne
 Conception graphique : Antoine C.
 Impression : Mailedit
 Tirage : 3100 exemplaires

Vivre et devenir ouvre deux nouvelles structures pour accompagner des personnes autistes à Villepinte

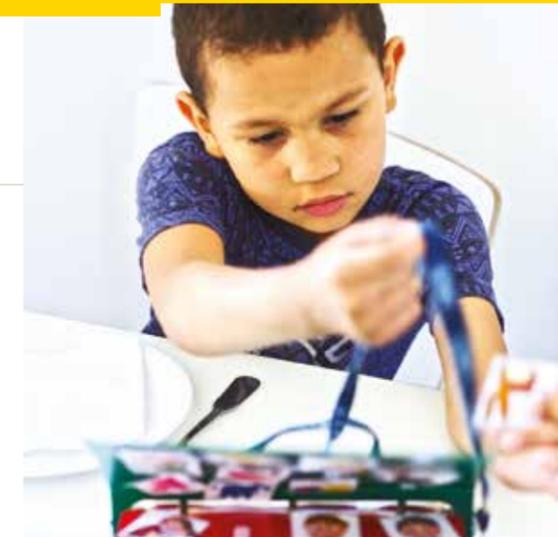
En 2023, l'association Vivre et devenir poursuit la création de services et dispositifs pour répondre aux besoins des personnes fragiles. Ces solutions ont comme point commun de répondre à des situations complexes et/ou à une volonté de proposer des réponses au plus près du milieu ordinaire. Tour d'horizon.

Mars : création d'une unité renforcée pour les personnes adultes autistes

Au mois de mars, la maison d'accueil spécialisée (MAS) Saint-Louis ouvre à Villepinte (Seine-Saint-Denis) son unité renforcée d'accueil de transition (URAT). Elle accompagnera à terme 6 personnes adultes ayant des troubles du spectre de l'autisme, avec des comportements-problème majeurs ne permettant pas leur maintien à domicile ou dans leur établissement.

Cette unité, comme son nom l'indique, propose un accueil temporaire de 6 mois, renouvelable une fois, aux personnes qui sortent d'une hospitalisation dans l'unité sanitaire interdépartementale d'accueil temporaire d'urgence (USIDATU) pour des situations complexes d'autisme en Île-de-France.

Ouverte 365 jours par an, composée d'une équipe de 20 personnes, l'unité de transition est installée dans une maison neuve de 450 m² avec un jardin, conçue pour répondre aux besoins des personnes autistes. Selon Clovis Hofnung, directeur du Foyer/ MAS Saint-Louis : « L'unité de transition a



Crédit photo : Vivre et devenir / Dao

pour mission de proposer des explorations et des recherches de solutions de façon à permettre aux personnes autistes de réintégrer au plus vite et au mieux leur lieu de vie habituel. Ce dispositif s'articule ainsi avec les établissements et services médico-sociaux du territoire. »

Avril : ouverture d'un nouveau service pour des enfants autistes

En avril, également à Villepinte, le Pôle autisme Seine-Saint-Denis de Vivre et devenir ouvrira un Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) pour accompagner 15 jeunes âgés de 18 mois à 20 ans ayant des troubles du spectre de l'autisme.

Le nouveau SESSAD viendra compléter l'offre du Pôle autisme Seine-Saint-Denis dans le département, déjà composée d'un institut médico-éducatif (IME) à Villepinte, d'un SESSAD à Saint-Denis, de trois unités d'enseignement externalisées, d'une unité mobile protection de l'enfance et de différents dispositifs d'aide à la scolarisation des enfants autistes.

« Il n'y avait pas de SESSAD spécialisé dans l'autisme dans le secteur de Villepinte. Nos professionnels pourront intervenir auprès des équipes des différents lieux de vie de l'enfant : domicile, établissement scolaire, crèche, halte-garderie, famille d'accueil, centre de loisirs ou, pour les plus âgés, des centres de formation professionnelle. », explique Christine Manadi, directrice du Pôle autisme Seine-Saint-Denis.

Les nouvelles ouvertures en un coup d'œil

Structure	Lieu	Public	Equipe	Ouverture
→ Unité renforcée d'accueil de transition	→ Villepinte (Seine-Saint-Denis)	→ 6 personnes adultes autistes dans des situations complexes	→ 20 collaborateurs	→ Mars 2023
→ SESSAD	→ Villepinte (Seine-Saint-Denis)	→ 15 jeunes ayant des troubles du spectre de l'autisme âgés de 18 mois à 20 ans	→ 10 collaborateurs	→ Avril 2023



Actualités de l'association

Enquête satisfaction collaborateurs : un vecteur d'amélioration continue de la vie au travail

En octobre 2022, l'association Vivre et devenir a renouvelé son enquête pour recueillir les avis et les besoins des collaborateurs en termes de communication, de relations, d'autonomie et de sécurité au travail. Pour mener la campagne 2022, Vivre et devenir a choisi le cabinet Ekilibre, spécialisé dans l'accompagnement autour des conditions de travail dans les organisations, qui collabore déjà avec plusieurs structures de notre secteur. L'enquête a été pilotée par la direction des Ressources humaines, en collaboration avec la direction Qualité de Vivre et devenir.

« Cette démarche a lieu tous les deux ans et fait partie de la politique RH de Vivre et devenir, explique Marine Taverne, responsable du Développement RH. Être attentif à la qualité de vie et aux conditions de travail, veiller à la reconnaissance et valorisation des collaborateurs, inciter à l'autonomie et la montée en compétences, prévenir la santé au travail, sont autant d'objectifs que nous nous sommes fixés d'améliorer continuellement. »

Plus de 650 collaborateurs ont répondu à cette enquête, soit un taux de participation de 40%. Ces réponses sont significatives et permettent de mener des actions concrètes et correctives.

Quatre grandes thématiques abordées

Le questionnaire était organisé autour de quatre thématiques :

- La satisfaction reposait sur un état général à un instant T du niveau de satisfaction au travail et la perception de l'évolution des conditions de travail.
- Les indicateurs de santé se concentraient sur le niveau de stress et de fatigue
- Les déterminants de satisfaction au travail s'intéressaient à des thématiques telles que la communication et le niveau d'autonomie
- Les compléments qualitatifs, appelés verbatims, laissaient une place libre pour que les collaborateurs précisent leurs motifs de satisfaction et insatisfaction au travail et laissent leurs préconisations.

L'association Vivre et devenir a obtenu une note de 6, 7/10 sur la question suivante : « Globalement êtes-vous satisfait dans votre travail ». La moyenne nationale sur cette question en comparaison sur le secteur d'activité est à 5,5/10.

directions Qualité et RH feront un point avec les établissements pour connaître l'état d'avancement des plans d'action. », précise Marine Taverne.

Dans un souci permanent de progresser sur les différents sujets remontés par les collaborateurs, la prochaine campagne enquête/baromètre sera organisée en 2024.

Un plan d'actions par établissement

Des restitutions auprès des collaborateurs seront organisées tout au long du 1^{er} trimestre 2023 avec une proposition de plan d'actions.

« Notre objectif est de proposer des solutions au plus près des attentes exprimées par les collaborateurs. Deux fois par an, les

Voici les tendances globales de satisfaction et de souhaits d'amélioration relevées :

LES POINTS DE SATISFACTION

- La relation avec les personnes accompagnées
- Le sens du travail
- L'autonomie
- Les compétences adaptées au travail
- La qualité des relations de travail avec les collègues

LES POINTS À AMÉLIORER

- La communication globale et en établissement
- Moins d'interruptions dans les tâches
- Faire des efforts sur le bien-être au travail
- Adapter la conduite du changement
- Augmenter les rémunérations

Livia : le nouveau dossier usager informatisé avance

En décembre 2021, une convention signée entre Vivre et devenir et l'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France a permis l'obtention d'un financement de 280 000 euros afin de faire évoluer le dossier usager informatisé (DUI) dans les établissements médico-sociaux et sociaux de l'association.

Vivre et devenir a retenu la solution « Livia – Parcours de vie », développée par l'éditeur Solware. Avec Livia, la personne accompagnée, et non plus son établissement, est au centre de la conception du logiciel. Cela permet un accompagnement multi-acteurs grâce à un dossier usagé partagé. Livia facilite le suivi du dossier grâce à une utilisation simplifiée, une adaptation à un usage mobile et une interopérabilité avec d'autres systèmes d'information en santé.

Adapter le logiciel aux spécificités des établissements

Un an après, « le projet de déploiement de Livia avance très bien puisque 7 établissements et services de l'association l'utilisent. Ceci représente 354 DUI et la formation de 169 professionnels



Crédit photo : Vivre et devenir / Dao

utilisateurs, ainsi que de 21 référents Livia », indique Ambre Naretto, chargée de projets Qualité et responsable du déploiement Livia au sein de Vivre et devenir depuis novembre 2022.

Selon Aude Lagnier, référente Livia au Foyer Isabelle (Bobigny, Seine-Saint-Denis), le constat est globalement positif : « Livia permet une traçabilité et un suivi plus sûrs : nous avons notre dossier complet et toutes les informations de l'utilisateur se retrouvent au même endroit ! ».

Livia doit également pouvoir évoluer pour répondre aux attentes des professionnels. « Mon rôle est justement d'être une ressource fidèle de traduction entre les attendus de bonnes pratiques professionnelles, le fonctionnement spécifique de chaque établissement et l'éditeur du logiciel », explique Ambre.

En 2023, l'association poursuivra le déploiement de Livia dans les autres établissements et services médico-sociaux et sociaux, ce qui représentera 12 nouveaux établissements, 600 professionnels formés et plus de 700 DUI créés.

36 projets présentés à la troisième édition de l'appel à projets Inspir'Actions

Lancée en septembre 2022, la 3^e édition de l'Appel à projets Inspir'Actions de Vivre et devenir a été un véritable succès. L'association a reçu au total 36 projets, encore plus que dans les deux versions précédentes. En 2020, lors de la première édition 18 candidatures ont été envoyées et en 2021, 23.

L'appel à projets, qui a pour but d'encourager des nouvelles initiatives au service de personnes accompagnées, a été ouvert également aux équipes de l'Association européenne des handicapés moteurs (AEHM) avec laquelle Vivre et devenir a signé un mandat de gestion.

Cette édition, la thématique choisie c'était l'accomplissement des personnes accompagnées, des familles et des bénévoles. La quasi-totalité des établissements se sont mobilisés en proposant des initiatives permettant aux personnes en situation de vulnérabilité de favoriser leur autodétermination, dynamiser leurs projets de vie, renforcer les relations avec leurs familles et encourager l'engagement citoyen.

Un ardu processus de sélection

Le 14 décembre, le jury, réunissant des personnalités extérieures, des administrateurs et des professionnels de Vivre et de devenir et de l'AEHM, s'est réuni pour délibérer et choisir les projets primés.



« Nous avons eu une très belle édition 2022. Les membres du jury ont eu du mal à départager les dossiers et choisir les lauréats. Finalement, 7 projets ont pu être primés. Ils recevront chacun une dotation allant jusqu'à 4000 euros. », explique François Laly, vice-président de Vivre et devenir et président de la Commission des pratiques professionnelles.

Les lauréats seront dévoilés le 19 avril lors du séminaire annuel des directeurs et des administrateurs de Vivre et devenir et de l'AEHM.

Merci à tous les candidats de leur participation !



Petite enfance et handicap → vers un changement de pratiques et de postures

L'étude « **Petite enfance et handicap** », réalisée par Vivre et devenir, grâce au financement de la Région Île-de-France, met en exergue les interrogations fondamentales qui se posent à la fois aux parents d'enfants en situation de handicap et aux professionnels les accompagnant. L'étude est allée également à la rencontre de 18 structures et acteurs innovants qui apportent des réponses adaptées à ces attentes.

Un parcours semé d'embûches

Le parcours des familles ayant un enfant en situation de handicap est délicat, complexe, semé d'étapes déterminantes et, souvent, de difficultés.

L'association Vivre et devenir a souhaité réaliser, en partenariat avec la Région Île-de-France, une étude opérationnelle sur la première étape des parcours de ces familles : la période de 0 à 6 ans. L'objectif de l'étude était d'apporter un éclairage sur les besoins et attentes prioritaires des familles et les éléments qui peuvent faciliter ou, au contraire, les complexifier.

L'association a confié au sociologue Johann Tesson, de la société Qualistrat, la mission de rencontrer 24 familles d'Île-de-France ayant un ou plusieurs enfants en situation de handicap et de les interviewer longuement.

L'étude visait aussi à identifier des pistes d'actions pour rendre les parcours plus inclusifs. Le sociologue est ainsi allé également à la rencontre de 18 structures qui proposaient des démarches inspirantes pour imaginer les solutions de demain.

Repérage, diagnostic et accompagnement : les étapes-clés du parcours

L'étude revient sur les étapes communes à toutes les familles, qui constituent le repérage du handicap, le diagnostic et la mise en place d'un accompagnement à la fois thérapeutique, médico-social, administratif et éducatif.

Ces parcours varient en fonction de différents facteurs tels que la nature du handicap, la structure de la famille et son capital socioculturel et économique, car comme l'explique l'une des mères interrogées : « *Il y a un gros souci d'équité entre parents qui maîtrisent les démarches et ceux qui ne les maîtrisent pas.* »

Face au handicap, les familles déploient des stratégies diverses qui impliquent la mobilisation de moyens financiers et organisationnels ; la mise en place d'un cercle d'alliés faisant appel à des soutiens familiaux, amicaux et professionnels ; l'acquisition de connaissances spécifiques et l'aspiration à un accompagnement le plus inclusif possible pour leur enfant. Ces réponses plus inclusives se heurtent à de nombreux obstacles : « *C'est la société qui bloque. À l'école, on nous a clairement fait comprendre que notre enfant n'avait pas sa place.* », témoigne une mère d'un enfant autiste.

Une cartographie des besoins des familles

Les besoins et les attentes exprimés par les familles apparaissent comme extrêmement variables en fonction des situations, des types de handicap, des personnalités de chacune d'entre elles. Pour autant, l'étude identifie des sujets majeurs et transversaux dans les besoins exprimés par les familles.



Passer d'une logique de place à une logique de parcours

Face aux attentes et aux besoins exprimés par les familles, **l'offre et les réponses évoluent** avec des expérimentations et une capacité à interroger les dispositifs et les pratiques :

- 1 Passage d'une logique de « place » à une logique de « parcours » en portant une attention particulière aux étapes de transition et en limitant les « ruptures »
- 2 Développement de solutions de coordination, souvent sous la forme de plateformes de services, qui vont permettre d'optimiser les parcours des enfants et de faciliter la vie des parents
- 2 Augmentation du nombre d'offres basées sur la mixité, la proximité et proposant une prise en charge globale
- 4 Diagnostic et mise en place d'un accompagnement de plus en plus précoces, facteurs-clé pour optimiser les parcours et faciliter l'insertion des enfants
- 5 Implication renforcée des familles en repensant leur place et leur implication dans le projet et le parcours de leur enfant afin qu'elles apportent leur expérience unique
- 6 Développement du partage, des échanges « entre pairs » avec d'autres parents d'enfants en situation de handicap
- 7 Sensibilisation et formation des professionnels pour faire évoluer les pratiques et accompagner le changement profond créé par le développement de nouvelles approches

L'étude Petite enfance et handicap croise ainsi les attentes des familles et les réponses apportées par les structures et acteurs afin de dresser des perspectives sur ce que pourraient être les dispositifs et solutions de demain. « *Notre objectif était de réaliser une photographie de la situation en 2022, mais également de nous projeter dans l'avenir. Cette étude démontre la nécessité d'associer plus les familles, de créer des parcours globaux et de renforcer l'ouverture de la société au handicap.* », analyse Christophe Douesneau, directeur général de Vivre et devenir.



Parents d'enfants en situation de handicap : Profil des familles

« En moyenne en 2016 et 2017, 292 000 ménages bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en France métropolitaine.

Cette allocation, destinée aux parents d'enfant handicapé, vise à compenser les frais engendrés en matière d'éducation et de soins.

Les parents qui en sont bénéficiaires sont plus âgés que les autres parents d'enfant de moins de 20 ans, reflet sans doute du temps nécessaire à la mise en place d'un diagnostic et à la reconnaissance administrative du handicap de leur enfant. Ils sont moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur. Ils vivent plus souvent en famille nombreuse ou en famille monoparentale.

Il est également beaucoup plus fréquent qu'au moins l'un des parents ne travaille pas, le plus souvent la mère. Ainsi, les mères d'enfant handicapé déclarent 2,5 fois plus souvent que les autres mères être inactives pour s'occuper d'un enfant ou d'une personne dépendante. Par ailleurs, quand elles travaillent, elles sont plus souvent à temps partiel (42 % contre 31 %).

La situation moins favorable des parents d'enfant handicapé sur le marché du travail s'accompagne d'une plus grande fragilité économique : leur niveau de vie mensuel moyen est de 1 567 euros, soit 272 euros de moins que les autres ménages avec enfant de moins de 20 ans. Les ménages bénéficiaires de l'AEEH vivent sous le seuil de pauvreté dans 24 % des cas, contre 17 % pour les autres ménages avec enfants. »

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), « Études et Résultats », Numéro 1169, Novembre 2020.

28 avril → Webinaire étude « Petite enfance et handicap »

Inscrivez-vous

L'association Vivre et devenir organise un webinaire le vendredi 28 avril de 10h à 10h30 sur la thématique Petite enfance et handicap en présence de Johann Tesson, le sociologue qui a mené l'étude et Suzanne Malissard, directrice adjointe du Pôle autisme Paris de Vivre et devenir.

Pour le regarder, il suffit de vous connecter sur la chaîne YouTube de Vivre et devenir : <https://www.youtube.com/c/AssociationVivreDevenir>

Le webinaire sera également disponible en replay après le 28 avril.

Pour vous inscrire et recevoir toutes les informations, vous pouvez contacter, Viviane Tronel, directrice de la communication : v.tronel@vivre-devenir.fr

Téléchargez l'intégralité de l'étude sur :



Un établissement à la Une

Un lieu pour accueillir des enfants doublement vulnérables

En 2023, l'association Vivre et devenir lance les travaux pour la construction d'un établissement expérimental afin d'accompagner des enfants avec des troubles du spectre de l'autisme et autres troubles du neurodéveloppement qui sont également confrontés à des difficultés familiales et confiés de ce fait à la Protection de l'enfance.

L'établissement accueillera 40 enfants et jeunes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et autres troubles du neurodéveloppement. La moitié de ces 40 jeunes sera également pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Situé à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), le lieu offrira 29 places d'internat, dont 19 ouvertes 365 jours par an. Il est soutenu par le département de Seine-Saint-Denis et l'agence régionale de santé d'Île-de-France.

Un bâtiment neuf de 3 000 m² sera construit sur un terrain très proche du centre-ville de Pierrefitte, à proximité directe des transports en commun, pour une inclusion maximale au cœur de la cité. Il s'intégrera dans un programme plus large de logements sociaux et de logements en accession à la propriété.

Les travaux démarreront en 2023 pour une livraison fin 2025.

Un cadre de vie contenant et sécurisant

L'établissement proposera un accompagnement précoce dès l'âge de 18 mois jusqu'à 20 ans. Il sera agencé autour des espaces de jour distincts pour les enfants et les adolescents.



Crédit photo : Vivre et devenir / Dao

Les lieux d'hébergement et d'accueil de jour seront séparés et des espaces extérieurs, en grand nombre, seront créés afin de diversifier les lieux de vie des enfants. Les petites unités d'internat recréeront une ambiance chaleureuse « comme à la maison ».

Une unité mobile et un internat déjà en fonctionnement

La construction d'un tel projet est longue. Pour faire face aux besoins urgents du territoire de la Seine-Saint-Denis, Vivre et devenir a ouvert en 2021 une unité mobile Autisme Protection de l'enfance. Composée d'un chef de service, de trois éducatrices, d'un psychologue et de deux psychomotriciens, elle accompagne 22 enfants dans les familles d'accueil et les maisons d'enfants à caractère social du département.

Depuis octobre 2022, l'association a également créé une unité autisme, avec internat, au sein de l'institut médico-éducatif Excelsior (Le Raincy, Seine-Saint-Denis). Cette unité indépendante est ouverte 365 jours par an. Dotée d'une équipe de 17 personnes, elle accompagne 9 enfants âgés de 8 à 15 ans, ayant des troubles du neurodéveloppement et confiés à la Protection de l'enfance. Elle réserve également une place de répit pour les enfants placés dans les familles d'accueil. Ces places d'internat seront transférées au nouvel établissement en 2025.

« Aujourd'hui entre 20% et 40% des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance sont en situation de handicap. Les maisons d'enfants à caractère social et les familles d'accueil ne sont pas en mesure d'accompagner ces jeunes dans des conditions optimales.

Quant aux structures spécialisées dans le handicap enfance, elles manquent de places et ferment pendant une partie des vacances scolaires. La nouvelle structure créée par Vivre et devenir apportera une réponse à ce type de situation complexe. »

Patty Manent, directrice du développement et de l'innovation chez Vivre et devenir



Ils s'engagent à nos côtés

Une campagne de dons de Noël réussie

Pour la troisième année consécutive, l'association Vivre et devenir a fait un appel aux dons à ses adhérents, donateurs et prestataires pendant la période de Noël, période particulièrement propice au partage et à la solidarité.

En 2022, la campagne a permis de récolter 49.539 euros. Ces dons permettront de financer des projets dans les établissements et services de l'association comme l'installation des jeux de jardin au Foyer Sainte Chrétienne (Epernay, Marne) ou la création d'une salle sensorielle à l'Institut médico-éducatif (IME) de Soubiran (Villepinte, Seine-Saint-Denis).

Merci à nos généreux donateurs !

Terrea et Lidl s'engagent pour le Centre culturel Van Gogh



Photo : DR / Vivre et devenir

Au mois de septembre 2022, les sociétés Terrea Réseau Vitalis et les supermarchés Lidl ont organisé au profit de l'association Vivre et devenir la vente de sachets de pommes de terre, dans le cadre des Journées du patrimoine. Les deux entreprises ont souhaité soutenir les travaux de rénovation du Centre culturel Van Gogh (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône).

L'opération a permis à Vivre et devenir de récolter 20 000 euros pour financer l'agrandissement du circuit de visite du centre culturel. La remise des chèques a eu lieu le 10 février dernier.

Chaque année plus de 80 000 visiteurs se rendent sur place pour découvrir le site où le célèbre peintre Van Gogh fut hospitalisé et où il a peint plus de 150 tableaux.

Vivre et devenir remercie Terrea et Lidl de leur soutien.

La Fondation Bettencourt Schueller soutient le jardin de l'IME Marie-Auxiliatrice



Photo : DR / Vivre et devenir

Au mois de janvier, la Fondation Bettencourt Schueller a fait un don de 100 000 euros pour financer la construction d'une aire de jeux adaptée à l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne).

L'IME accompagne 120 enfants et jeunes dès la naissance à l'âge de 20 ans en situation de polyhandicap ou ayant des troubles du spectre de l'autisme. Le paysagiste Eric-Pierre Ménard a conçu l'aire des jeux pour qu'elle s'intègre harmonieusement dans la forêt de Sénart qui jouxte l'IME. Les matières naturelles, comme le bois, et des revêtements

respectueux des sols ont été privilégiés. Plusieurs jeux tels que des balançoires et des tourniquets seront adaptés aux enfants en fauteuil roulant. Des parcours sportifs seront installés pour permettre aux adolescents ayant des troubles du spectre de l'autisme de pratiquer une activité physique. Le projet de l'IME est d'inviter les écoles de Draveil pour faire de ce nouvel espace une aire de jeux solidaire et inclusive.

Ce projet n'aurait pas pu exister sans le soutien des mécènes comme la Fondation Bettencourt Schueller et la Fondation Truffaut. Merci à eux !



Crédit photo : Vivre et devenir / DR

Actualités des établissements

Inscrivez-vous à la Course Auxilium

Vivre et devenir et Courir pour Marie organisent la troisième édition de l'Auxilium, une course/marche solidaire au profit des enfants en situation de handicap de l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice, le samedi 13 mai 2023 à Draveil (Essonne).

La course l'Auxilium est un événement sportif et solidaire qui rassemble les personnes avec et sans handicap. Elle se déroule dans la forêt de Sénart. Cette édition a pour objectif de financer des projets culturels et sportifs afin de permettre l'intégration et l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap.

La course est ouverte au grand public. Tout au long de la course, les personnes en situation de handicap et valides seront impliquées. Les enfants en situation de polyhandicap participeront à ce moment bien installés dans leur joëlette, un fauteuil de randonnée pour personnes à mobilité réduite.



Crédit photo : Vivre et devenir / Dao

Le parcours et village d'animations

À partir de 12h30, le village d'animations accueillera les participants avec des activités d'échauffement, des stands pour les enfants, de la restauration et bien plus encore !

4 parcours sont prévus :

- Une marche de 5 km – Départ 14h15
- Une course grand public de 10 km – Départ 14h30
- Une course grand public de 5 km – Départ 14h45
- Une course / marche pour enfants de 1,5 km – Départ 16h15

Les tarifs :

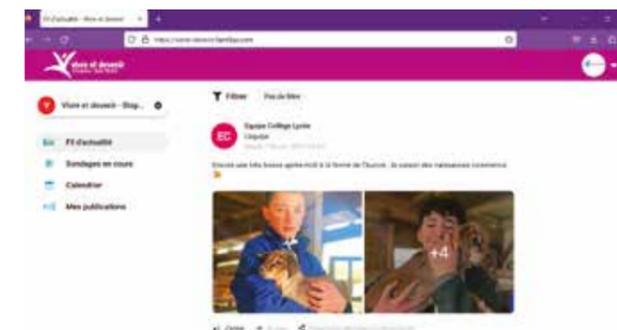
- > 10km = 10 €
- > 5km = 5 €

Gratuit pour :

- > Les enfants de moins de 12 ans
- > Les personnes en situation de handicap
- > Les salariés et les personnes accompagnées par les associations Vivre et devenir et AEHM.

Inscriptions sur

www.vivre-devenir.fr/auxilium2023/



Après une phase pilote d'utilisation à La Maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Iris (Bouches-du-Rhône), l'application Familizz se développe aujourd'hui au sein de 3 établissements :

- 1 L'Institut médico-éducatif (IME) de Soubiran (Villepinte, Seine-Saint-Denis)
- 2 Le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche, Orne)
- 3 IME Bell'Estello (Le Pradet, Var).

L'application Familizz a été créée par une société indépendante à destination des structures du médico-social. Chez Vivre et devenir, elle a été adoptée depuis l'année dernière pour favoriser la communication entre les familles des personnes accompagnées et les professionnels des établissements/services de l'association. Cette application fonctionne comme un Facebook, mais avec un accès exclusivement privé.

Trois nouveaux établissements adoptent le réseau social Familizz

L'équipe en place partage la vie sociale de l'établissement/ service au travers d'un fil d'actualité reprenant les photos et vidéos des activités, les menus de la semaine, les documents à diffuser et tout ce qui permet d'être au plus près des proches. En retour, c'est aussi la possibilité de communiquer instantanément avec les équipes grâce à une messagerie privée et de partager des moments de vie avec les proches sous forme de cartes postales. L'application Familizz propose également la réalisation des sondages et enquêtes de satisfaction auprès des familles.

« Nous avons commencé à utiliser cet outil depuis septembre dernier. Familizz nous aide à mieux communiquer avec les familles et à donner une visibilité sur les activités que nous menons au sein de l'établissement. », témoigne Céline Larcher, chef de service à l'IME de Soubiran (Villepinte – Seine-Saint-Denis).

Se former à la gestion de crise grâce à un escape game

L'établissement hospitalier Sainte-Marie (Villepinte, Seine-Saint-Denis) a organisé la 3^e édition des escape games/escape rooms le 15 décembre dernier. Cette nouvelle édition, dont la thématique était la gestion de crise, a rassemblé 29 professionnels.

L'escape game repose sur le principe d'un jeu d'énigmes. Les participants sont enfermés à l'intérieur d'un espace à thème et doivent tenter de résoudre les défis afin de sortir en moins de 60 minutes.

Cette édition visait à :

- Former les équipes au plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles
- Sensibiliser au rôle de chacun pendant les gestions de crise
- Amener l'apprenant à assimiler de nouvelles informations.

« Depuis 2020, nous organisons des escape games, créés sur mesure en interne, pour former nos collaborateurs à des questions comme le développement durable et les précautions complémentaires d'hygiène. Le jeu permet de renforcer la cohésion d'équipe et de faciliter l'adoption de nouveaux comportements. », analyse Pauline Rondeau, responsable Qualité de l'établissement.

Dans le scénario choisi, les participants, divisés en 5 équipes pluriprofessionnelles, se trouvaient projetés dans une nouvelle dimension dans laquelle « les sens habituels et la logique de perception étaient perturbés et des situations non prévues pouvaient survenir. »



Photo : DR / Vivre et devenir

Les professionnels ont dû gérer une série de crises : canicule, grand froid, épidémie... L'équipe qui a résolu les énigmes en moins de temps est sortie gagnante.

Tous les participants ont pu partager un moment convivial d'échange et d'apprentissage et se déclarent prêts à renouveler ce type d'expérience. « Il n'y a rien de mieux que d'apprendre les procédures en s'amusant ! », a exprimé l'un d'entre eux.

Les enfants du Foyer Sainte Chrétienne dessinent leurs émotions avec une illustratrice



Du 24 au 28 octobre 2022, 45 enfants et adolescents du Foyer Sainte Chrétienne (Épernay, Marne) ont rencontré l'illustratrice Stéphanie Marchal. Ensemble, ils ont participé à différents ateliers autour du thème des émotions.

L'artiste, spécialiste de la traduction des émotions dans ses livres et dessins, a permis

aux enfants et adolescents confiés à la Protection de l'enfance de s'ouvrir à la lecture et la culture.

Pendant une semaine, Stéphanie Marchal a vécu en immersion totale auprès des enfants et adolescents en partageant les déjeuners, les goûters, en plus des ateliers de lecture.

Les enfants ont dessiné des autoportraits et créé des fresques collectives. Partenaires, parents, enseignants, enfants et adolescents se sont rassemblés pour admirer les œuvres lors d'une exposition le 9 novembre dernier au Foyer Sainte Chrétienne. « J'ai réalisé un autoportrait et j'ai fait plein de dessins sur la fresque, qui représentaient la tristesse. », proclame Noé, 12 ans, avec fierté.



Photos : Vivre et devenir / DR

Le Foyer Sainte-Chrétienne souhaite poursuivre sur sa lancée en 2023 avec le projet Dessine ta charte ! « Nous aimerions aborder la charte des droits, des libertés et des devoirs et inviter un auteur spécialisé dans le manga ou la bande dessinée », conclut Marlène Jérôme-Moroy, cheffe de service éducatif.

Cap JO 2024 : Vivre et devenir et l'AEHM se mobilisent en faveur des jeux olympiques

Le 30 janvier dernier, les éducateurs sportifs de l'Association Vivre et devenir et l'Association européenne des handicapés moteurs (AEHM) se réunissaient pour la deuxième fois afin de discuter des actions communes à mettre en place dans le cadre du projet Cap JO 2024.

Le groupe a été créé à la rentrée 2022. Il s'agit d'encourager la pratique sportive, vecteur d'épanouissement et d'inclusion sociale. Son objectif est d'imaginer des actions communes ayant comme thématique les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris.

Le groupe des éducateurs sportifs est piloté par Anne Louvet, enseignante en activité physique adaptée à l'Institut médico-éducatif (IME) Bell'Estello (Le Pradet, Var) en collaboration avec Viviane Tronel, la directrice de la communication et du fundraising de Vivre et devenir. « L'enseignement des activités physiques et sportives adaptées au sein de nos établissements se développe de plus en plus, affirme Anne Laroux.



Il devient alors très enrichissant de pouvoir échanger entre professionnels sur nos pratiques mais également de porter des projets communs. Comme le dit l'adage : tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. »

Le première action commune a été lancée en octobre 2022 avec la participation de l'association Vivre et devenir au programme Volontariat et Handicap des JO 2024. 50 personnes accompagnées et 50 professionnels de l'association se sont inscrits comme bénévoles.

D'autres actions sont également en cours. Ainsi, les établissements de l'AEHM et de Vivre et devenir ont imaginé une série d'événements lors de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) un événement national qui aura lieu du 3 au 8 avril 2023. Afin d'aller encore plus loin dans leur échange de bonnes pratiques et le développement d'actions communes, les éducateurs sportifs organisent leur première journée dédiée le 4 juillet prochain à Paris.

Une voiturette sans permis pour accéder à l'autonomie



Le 20 octobre 2022, le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche, Orne) s'est équipé d'une voiturette sans permis. Le Dispositif a opté pour un modèle fourgonnette afin que les jeunes puissent transporter leur matériel de travail.

La voiturette a pu être achetée grâce aux dons reçus par l'association Vivre et devenir. Elle vient compléter un projet mené depuis quatre ans par les équipes du Dispositif qui vise à permettre aux jeunes en situation de handicap de passer leur permis AM. Une autorisation de conduire des cyclomoteurs, mais aussi des voitures sans permis.

Depuis 2019, 7 jeunes ont pu ainsi obtenir leur permis AM et d'autres jeunes sont en formation cette année pour décrocher le précieux sésame.

Le Perche est une région rurale, dans laquelle la voiture est nécessaire pour aller au travail ou mener une vie sociale. « Les jeunes que nous accompagnons ne sont pas toujours en capacité de passer le permis B. Le permis AM leur accorde déjà une mobilité considérable. L'achat de la voiturette était nécessaire pour leur permettre de continuer à s'entraîner après l'obtention du permis. », déclare Corinne Jundt,



Photo : Vivre et devenir / DR

conseillère en économie sociale et familiale au Dispositif du Perche.

Thomas Morin, 21 ans, approuve : « La voiturette est facile à conduire et va nous permettre d'avoir plus d'autonomie. »

Le Dispositif du Perche souhaite aller encore plus loin dans l'accès à la mobilité. Il a pour projet de passer un partenariat avec une auto-école locale pour préparer certains jeunes au passage du permis B.



Crédit photo : Vivre et devenir / Dao

➔ Régulièrement, la Commission des pratiques professionnelles de Vivre et devenir identifie et documente les pratiques inspirantes menées par les équipes de l'association. Retour sur deux actions innovantes présentées à la Commission récemment.

Quand « abeilles » et « inclusion » vont de pair !



Photo : Vivre et devenir / DR

En 2022, les jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) Excelsior situé au Raincy (Seine-Saint-Denis) sont devenus de véritables experts en apiculture. En effet, depuis 2 ans, une ruche est installée à l'IME Excelsior et les jeunes ont acquis une véritable compétence liée à l'entretien de cette ruche, de la connaissance du pollen à la vente de pots de miel.

Grâce à une nouvelle ruche offerte par la Mairie du Raincy, les jeunes de l'IME ont pu transmettre leurs connaissances à des enfants du « milieu ordinaire ». Ils ont animé 5 sessions de découverte et d'apprentissage à l'attention

des enfants de primaire du centre de loisirs Les Fougères. Tous les sujets ont été abordés : du matériel aux plantes mellifères, en passant par les différents cycles des abeilles et le miel et ses dérivés. Tout le monde en est ressorti ravi.

Actualités des établissements

Habitat inclusif : une solution qui marche

Deux études récentes démontrent l'impact positif de l'habitat inclusif sur les personnes en souffrance psychique et le rôle primordial que jouent les services de l'aide à domicile dans cette modalité d'accompagnement.

En 2022, le Dispositif habitat Côté Cours (Le Havre, Seine-Maritime) a mené le deuxième diagnostic de son service logement. L'étude, basée sur un échantillon de 75 personnes, a été réalisée sur l'ensemble des logements inclusifs de Côté Cours.

L'habitat inclusif permet aux personnes en situation de handicap psychique de vivre en milieu ordinaire, au cœur de la ville, grâce à une palette de services individualisés.

Au sein de Vivre et devenir, plus de 200 personnes bénéficient ainsi d'une solution d'habitat pérenne et adaptée à leur handicap. L'association propose ce type d'habitat en Seine-Maritime, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et dans la Marne.

Un diagnostic prometteur

« Ce nouveau diagnostic approfondi est très pertinent, car il permet aux professionnels de s'appuyer sur des données actuelles et vérifiables afin de mettre en avant l'impact du logement dans le processus de rétablissement des personnes en situation de handicap psychique. », affirme Marie Delaroque, directrice du Dispositif habitat Côté cours.



Télécharger l'étude « Aides humaines et habitats inclusifs »

Des améliorations sont notables dans :

- ➔ **les relations familiales et sociales** : 80% des locataires sont en contact avec les membres de leur famille et 52% des locataires pratiquent régulièrement des activités sociales
- ➔ **l'accès aux soins** : 87% des locataires ont un médecin traitant
- ➔ **la santé** : 74% de réduction du taux annuel d'hospitalisation
- ➔ **le bien-être des personnes accompagnées** : 87% des locataires conseillent ce dispositif à d'autres personnes.

Le rôle des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Ces habitats ont donc un impact majeur en termes de réinsertion des personnes vivant avec un handicap psychique, tant d'un point de vue d'inclusion sociale, que sur les parcours de soins en psychiatrie. Ces effets sont rendus possibles, notamment, grâce à l'intervention des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Dans une deuxième étude, le Dispositif habitat Côté cours a souhaité valoriser le rôle des SAAD au sein des habitats inclusifs et a sollicité Handéo pour réaliser entre 2021 et 2022 une recherche participative sur le rôle des SAAD.

Les résultats de cette recherche, parus en décembre 2022, montrent certes des freins qui empêchent les SAAD d'assumer le co-partage des dispositifs d'habitat inclusif, mais dévoilent surtout la réelle plus-value à associer les SAAD à la gestion et au pilotage des habitats inclusifs du fait de leur très bonne connaissance du public visé, de leur expertise sur l'aide humaine en milieu ordinaire et leur capacité à proposer des aides individualisées qui s'adaptent aux singularités de chaque personne.



Photo : Vivre et devenir / DR

La « Trocante » : une belle occasion de donner une nouvelle vie aux jouets

Au sein de l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne), 120 enfants et adolescents en situation de polyhandicap ou ayant des troubles du spectre de l'autisme sont accompagnés dans 15 unités.

Dans chaque unité, du matériel éducatif, des jouets, des peluches sont laissés à l'abandon alors que ces jeux pourraient profiter à des enfants des autres unités. L'IME a donc décidé d'organiser une brocante entre les unités.

Ceci a été l'occasion pour les enfants de manipuler de la (fausse) monnaie et de comprendre les notions de valeur, d'achat et de vente.

Cette « trocante » a permis de décroiser les unités, de vivre la solidarité et de répondre à un objectif pédagogique. L'expérience a été reconduite en février 2023.

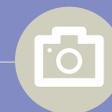
Portrait

Sanaa Deny ,

responsable immobilier de Vivre et devenir



Photo - Vivre et devenir / DR



Améliorer l'impact environnemental de l'association

Depuis janvier 2022, Sanaa Deny est la responsable immobilier de Vivre et devenir. Elle a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de nouvelles constructions ou de réhabilitations du parc immobilier de l'association.

Dans cet entretien, elle nous explique comment réduire l'impact environnemental du patrimoine bâti.

1) Quels sont les enjeux de la transition écologique dans le domaine de l'immobilier pour Vivre et devenir ?

Le bâtiment représente 45% des consommations énergétiques en France et génère un quart des émissions de gaz à effet de serre. Agir sur les bâtiments est donc l'un des principaux leviers de la transition écologique.

Chez Vivre et Devenir, cette action s'articule autour de la diminution de l'impact de nos bâtiments neufs sur le climat et l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments existants, sans dégrader le niveau de service et de confort proposés aux personnes accompagnées et soignées.

2) Comment l'association est-elle concernée par les nouvelles réglementations dans ce domaine ?

L'association est concernée par des décrets d'application découlant de la loi ELAN visant l'amélioration de la performance énergétique. Je pense notamment au Décret Eco-Energie Tertiaire qui impose de déclarer les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires (IME, MAS, Hôpitaux, ...) dont nous sommes propriétaires ou locataires, et dont la surface est supérieure à 1000 m². L'objectif est de réduire la consommation totale de ces bâtiments de -40 % par rapport à la valeur de référence à horizon de 2030, de -50% en 2040, et de -60% en 2050.

L'association est également concernée par des mesures découlant de la loi Energie-Climat qui vise à répondre à l'urgence climatique en inscrivant l'objectif de neutralité carbone en 2050 dans la loi française, notamment avec l'obligation de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre tous les 4 ans avec un plan de transition devant expliciter les actions, moyens et objectifs envisagés pour réduire ces émissions.

Chez Vivre et Devenir, nous agissons sur la diminution de l'impact climat de nos bâtiments neufs et l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments existants

3) À ce jour, quelles mesures l'association a-t-elle déjà mises en place ?

L'association a mis en place une mission d'accompagnement à la mise en œuvre du Décret Eco-Energie Tertiaire via le déploiement d'un outil sous forme de plateforme web qui simplifiera le suivi, l'analyse des consommations énergétiques et le pilotage des plans d'actions d'économie d'énergie sur l'ensemble de notre patrimoine immobilier.

En parallèle, nous menons des travaux d'économie d'énergie via le dispositif des primes CEE (Certificats d'économie d'énergie) sur notre parc immobilier, et intégrons la réalisation de travaux de rénovation globale dans le cadre des appels à projets.

La sensibilisation des collaborateurs et des personnes accompagnées sera également une des actions phare à mener et à renouveler continuellement pour réussir notre transition écologique.